

RCS : BAYONNE Code greffe : 6401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BAYONNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00701 Numéro SIREN : 753 294 990 Nom ou dénomination : AACG FICADEX AQUITAINE
--

Ce dépôt a été enregistré le 17/10/2019 sous le numéro de dépôt 8220



17 OCT 2019

IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	01102017	et clos le	30092018	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Entreprises innovantes, cocher la case ci-contre				Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case	
Vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration par pays n°2258-SD (article 223-I-1 quinquies C du CGI)				Si vous êtes une entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD	
Une autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258, indiquer le nom et la localisation					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social:
Société AACG	5 RUE LORMAND
SIRET 7 5 3 2 9 4 9 9 0 0 0 0 1 9	64100 Bayonne
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:
SERVICE DES IMPOTS DES ENTREPR 5 RUE LORMAND 64100 BAYONNE	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Le jour d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Sur les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées expertise comptable Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	782	Bénéfice imposable à 28%	Déficit
	Bénéfice imposable à 15%			

Plus-values

PV à long terme imposables à 15%	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%
PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%
	PV à long terme imposables à 0%
	PV exonérées (art. 238 quinquies)

Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles, art 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes	Zones franches urbaines	Pôle de compétitivité
Entreprises nouvelles, art 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Autres dispositifs	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies
Sociétés d'investissements immobiliers cotées	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	

Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Les loyers nets soumis à la contribution 2,50%

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable: I AACG 5 RUE LORMAND 64100 BAYONNE Tél: + 33 5 33 47 82 22	Nom et adresse du conseil: Tél:
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné: N° d'agrément du CGA	Identité du déclarant: Date: 15/05/2018 Lieu Bayonne Qualité et nom du signataire: Signature

Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2017 et ayant cessé en 2017, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTES »).

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1)		a	payées par la société elle-même		payées par un établissement chargé du service des titres		b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)					c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d		
Montant des distributions					e		
autres que celles visées en (a),					f		
(b), (c) et (d) ci-dessus (3)					g		
					h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					i		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j		
Montant des revenus répartis (5)					Total (a à h)		

REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

[illegible]

DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les PVLT et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Processions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Désignation de l'entreprise Société AACG Néant *

Adresse de l'entreprise 5 RUE LORMAND 64100 Bayonne

Numéro SIRET * 7 5 3 2 9 4 9 9 0 0 0 0 1 9

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2 Durée de l'exercice précédent * 1 2

				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le
				<u>3 0 0 9 2 0 1 8</u>	<u>3 0 0 9 2 0 1 7</u>
ACTIF		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net
		1	2	3	4
Immobilités incorporelles	Fonds commercial *	010	012		
	Autres *	014	016		
Immobilités corporelles *		028	030	751	1 565
Immobilités financières * (1)		040	042	500	500
Total I (5)		044	048	1 251	2 065
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052	33 000	24 800
	Marchandises *	060	062		
Avances et acomptes versés sur commandes		064	066		
Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	070	45 840	45 142
	Autres * (3)	072	074	571	1 502
Valeurs mobilières de placement		080	082		
Disponibilités		084	086	654	
Charges constatées d'avance *		092	094		216
Total II		096	098	80 065	71 660
Total général (I+II)		110	112	81 316	73 725

PASSIF		Exercice N NET	Exercice N-1 NET
		1	2
Capital social ou individuel *		120	4 000
Ecart de réévaluation		124	
Réserve légale		126	400
Réserves réglementées *		130	
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)		131	132
Report à nouveau		134	9 570
Résultat de l'exercice		136	664
Provisions réglementées		140	
Total I		142	14 634
Provisions pour risques et charges		154	
Emprunts et dettes assimilées		156	2 067
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164	
Fournisseurs et comptes rattachés *		166	1 449
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)		169	20 689
Produits constatés d'avance		174	
Total III		176	66 682
Total général (I + II + III)		180	81 316

(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195
(2) Dont créances à plus d'un an	197	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le 3 0 0 9 2 0 1 8		Néant Exercice N-1 clos le 3 0 0 9 2 0 1 7	
Ventes de marchandises *		209		210	
Production vendue	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214	
	services *	217		218	71 129 77 647
Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222	8 200 (6 050)
Production immobilisée *				224	
Subventions d'exploitation reçues				226	
Autres produits				230	85
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	79 413 71 597
Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234	
Variation de stock (marchandises) *				236	
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238	602 1 094
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240	
Autres charges externes * :	dont crédit bail : - mobilier - immobilier			242	52 051 51 111
Impôts, taxes et versements assimilés	dont taxe professionnelle CFE et CVAE *	243		244	827 721
Rémunérations du personnel *				250	16 295 8 373
Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	7 514 3 699
Dotations aux amortissements *				254	814 1 119
Dotations aux provisions				256	
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	259		262	0
		260			
Total des charges d'exploitation (II)				264	78 103 66 116
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	1 311 5 481
Produits financiers				280	
Produits exceptionnels				290	
Charges financières				294	529 245
Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	347		300	3 746
		348			
Impôts sur les bénéfices *				306	118 228
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)				310	664 1 262
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	664 314
Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316	
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318	
Provisions non déductibles *				322	
Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)				324	118
Divers* : dont intérêts excédentaires des cpes-cts d'associés		247		330	
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option				251	
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999	
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
Entreprise nouvelle (44, septies)	Zone franche urbaine (44, octies et octies A)	986	987	127	138
Reprise d'entreprises en difficulté (44, septies)	Jeune entreprise innovante (44, septies A)	981	989	991	990
Divers* ZFA (44 quaterdecies)	Investissements outre-mer	345	344	346	
"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"		655			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				352	782 354
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)				356	
Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :					360
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				370	782 372

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise : Société AACG

30/09/2018

Détail des réintégrations diverses**Total des réintégrations diverses****Détail des déductions diverses****Total des déductions diverses**

Formulaire obligatoire article 392 Septies
A bis du Code Général des Impôts

Désignation de l'entreprise : Société AACG

Néant * *

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
		ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales, agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470	3 900	472		474		476	3 900		3 900		
	Immobilisations financières	480	500	482		484		486	500		500		
	TOTAL		490	4 400	492		494		496	4 400		4 400	
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Immobilisations incorporelles	Immobilisations incorporelles	500		502		504		506					
	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546					
	Matériel de transport	550		552		554		556					
	Autres immobilisations corporelles	560	2 335	562	814	564		566	3 149		3 149		
TOTAL		570	2 335	572	814	574		576	3 149		3 149		
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5								
	6	7	8	9	10								
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme							
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL 578		580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595					
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)						591							
TOTAL					596	585	597	599					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société AACG

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A	NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées	610	612	614	616
	Provisions pour risques et charges	620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650 3 150	652	654	656 3 150
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680 3 150	682	684	686 3 150

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations	Reprises
Immob. incorporelles	700	705
Terrains	710	715
Constructions	720	725
Inst. techniques matériel et outillage	730	735
Inst. générales agenc. am. divers	740	745
Matériel de transport	750	755
Autres immobilisations corporelles	760	765
TOTAL	770	775

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A
PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982
Déficits imputés	983
Déficits reportables	984
Déficits de l'exercice	860
Total des déficits restant à reporter	870

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129
V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)	800

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	19 553
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	6 319
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIALE: DETERMINATION
DE LA VALEUR AJOUTEE ET EFFECTIFS

DGFIP N° 2033-E-SD 2018

5

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société AACG		Néant ☒	
Exercice ouvert le : 01/10/2017 et clos le : 30/09/2018		Durée en nombre de mois 1 2	
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Entrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	
IV- Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		137	
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF).		117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)		022	Effectifs au sens de la CVAE *
Période de référence		024	160
Date de cessation			
VI- Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs			
Effectif moyen du personnel * :		376	
dont apprentis		657	
dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128. Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.			

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

(1) Néant *

EXERCICE CLOS LE 3 0 0 9 2 0 1 8

N° SIRET 7 5 3 2 9 4 9 9 0 0 0 0 1 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Société AACG

ADRESSE (voie) 5 RUE LORMAND

CODE POSTAL 64100 VILLE Bayonne

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	4	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	400

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique AUBERT Prénom(s) SERGE

Nom marital % de détention 51.00 Nb de parts ou actions 204

Naissance : Date 120549 N° Département 75 Commune PARIS Pays FRANCE

Adresse : N° 4 Voie RUE DE RUSSIE

Code postal 64200 Commune BIARRITZ Pays FRANCE

Titre (2) M Nom patronymique Prénom(s) PATRICE

Nom marital CORBON % de détention 20.00 Nb de parts ou actions 80

Naissance : Date 140465 N° Département 75 Commune PARISPARIS Pays FRANCE

Adresse : N° Voie VILLA ADAR BAKARA

Code postal 64210 Commune BIDART Pays FRANCE

1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

(1) Néant

EXERCICE CLOS LE 3 0 0 9 2 0 1 8

N° SIRET 7 5 3 2 9 4 9 9 0 0 0 0 1 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Société AACG

ADRESSE (voie) 5 RUE LORMAND

CODE POSTAL 64100 VILLE Bayonne

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	4	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	400

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique : Dénomination :
 N° SIREN (si société établie en France) : % de détention : Nb de parts ou actions :
 Adresse : N° : Voie :
 Code postal : Commune : Pays :

Forme juridique : Dénomination :
 N° SIREN (si société établie en France) : % de détention : Nb de parts ou actions :
 Adresse : N° : Voie :
 Code postal : Commune : Pays :

Forme juridique : Dénomination :
 N° SIREN (si société établie en France) : % de détention : Nb de parts ou actions :
 Adresse : N° : Voie :
 Code postal : Commune : Pays :

Forme juridique : Dénomination :
 N° SIREN (si société établie en France) : % de détention : Nb de parts ou actions :
 Adresse : N° : Voie :
 Code postal : Commune : Pays :

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Mme Nom patronymique PETROVA Prénom(s) NATALIA
 Nom marital AUBERT % de détention 19.00 Nb de parts ou actions 76
 Naissance : Date 150871 N° Département 99 Commune KLINE Pays RUSSIE
 Adresse : N° 4 Voie RUE DE RUSSIE
 Code postal 64200 Commune BIARRITZ Pays FRANCE

Titre (2) M Nom patronymique LEMORVAN Prénom(s) GERARD
 Nom marital : % de détention 10.00 Nb de parts ou actions 40
 Naissance : Date 210760 N° Département 13 Commune MARSEILLE Pays FRANCE
 Adresse : N° 85 Voie CHEMIN DES XAVIERS
 Code postal 13013 Commune MARSEILLE Pays FRANCE

1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
 2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
 Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

DETAIL LIASSE 2033-A

ACTIF	Exercice N 30/09/2018 12	Exercice N-1 30/09/2017 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	751	1 565	814	52.01
21830000 Matériel informatique	2 836	2 836		
21840000 Mobilier de bureau	1 065	1 065		
28180000 Amortissement mat de bureau	2 514	1 913	601	31.43
28184000 Amortissement mob de bureau	635	422	213	50.47
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	500	500		
27200000 Titres immobilisés	100	100		
27500000 Dépôts et cautionnement versés	400	400		
TOTAL I	1 251	2 065	814	39.42
MATIERES PREMIERES, APPROVISIONNEMENTS EN COURS DE PRODUCTION	33 000	24 800	8 200	33.06
34100000 Etudes en cours	33 000	24 800	8 200	33.06
CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	45 840	45 142	698	1.55
41100000 Clients	45 840	45 142	698	1.55
41600000 Clients douteux	3 150	3 150		
49100000 Prov. pour dépréc. - clients	3 150	3 150		
AUTRES CREANCES	571	1 502	931	61.98
40100000 Fournisseurs		293	293	100.00
44551000 T.v.a. à décaisser	571	770	199	25.84
44566000 T.v.a. sur autres biens et ser		439	439	100.00
DISPONIBILITES	654		654	
51200000 Banques société générale	654		654	
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		216	216	100.00
48600000 Charges constatées d'avance		216	216	100.00
TOTAL II	80 065	71 660	8 405	11.73
TOTAL GENERAL	81 316	73 725	7 591	10.30

DETAIL LIASSE 2033-A

PASSIF	Exercice N 30/09/2018 12	Exercice N-1 30/09/2017 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL	4 000	4 000		
10100000 Capital	4 000	4 000		
RESERVE LEGALE	400	400		
10610000 Réserve légale	400	400		
REPORT A NOUVEAU	9 570	8 308	1 262	15.19
11000000 Report à nouveau créateur	9 570	8 308	1 262	15.19
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	664	1 262	598	47.40
TOTAL I	14 634	13 970	664	4.75
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	2 067	2 740	674	24.58
16500000 emprunt court terme	2 067		2 067	
51200000 Banques société générale		2 740	2 740	100.00
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	1 449	3 200	1 751	54.72
40100000 Fournisseurs	1 449	3 062	1 613	52.68
40800000 Fournisseurs - factures non pa		138	138	100.00
AUTRES DETTES	63 166	53 814	9 352	17.38
41980000 Rrr à accorder et autres avoir		960	960	100.00
42100000 Personnel - rémunérations dues	3 626	2 428	1 198	49.36
43100000 Sécurité sociale	358	1 285	927	72.14
43700000 Autres organismes sociaux	232	1 217	985	80.93
43860000 Taxe apprentissage	290	179	111	61.62
44400000 Etat - impôts sur les bénéfices	960	842	118	14.01
44566000 T.v.a. sur autres biens et ser	1		1	
44570000 Tva collectée	14 506	8 524	5 983	70.19
44571000 T.v.a. collectée	9 851	5 877	3 974	67.62
44571100 Tva collectée - 19.60%	5	5		
44580000 Tva à régulariser	9 369	9 369		
44700000 Autres impôts, taxes et versem	491	464	27	5.82
45500000 Associés - c/c serge aubert	213	421	208	49.36
45510000 Associés c/c patrice corbon	20 475	20 475		
46710000 Ordre experts comptables bdx	2 789	1 768	1 021	57.75
TOTAL III	66 682	59 755	6 927	11.59
TOTAL GENERAL	81 316	73 725	7 591	10.30

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	30/09/2018 12	30/09/2017 12	Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	71 129	77 647	6 518	8.39
70600000 Prestations de services france	71 129	77 647	6 518	8.39
PRODUCTION STOCKEE	8 200	6 050	14 250	235.54
71300000 Variation des en cours	8 200	6 050	14 250	235.54
AUTRES PRODUITS	85		85	
79100000 Transferts de charges d'exploit	85		85	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	79 413	71 597	7 816	10.92
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	602	1 094	492	44.97
60225000 Fournitures de bureau	602	1 094	492	44.97
AUTRES CHARGES EXTERNES	52 051	51 111	940	1.84
60610000 Edif	3 849	878	2 971	338.22
60630000 Fournitures petit équipement	655	1 012	357	35.27
61150000 Sous traitance paye	260	152	108	70.98
61320000 Locations immobilières	7 055	2 876	4 179	145.31
61350000 Locations mobilières	8 702	6 337	2 364	37.31
61560000 Maintenance	341	2 325	1 984	85.35
61600000 Primes d'assurances	1 071	1 010	61	6.01
61610000 Assurances - multirisques	332	323	9	2.75
61810000 Frais de documentation général		462	462	100.00
62260000 Honoraires	595	1 330	735	55.26
62300000 Publicité, publications, relat	388	81	307	381.23
62500000 Déplacements, missions et réce	1 895	6 300	4 406	69.93
62510000 Voyages et déplacements	21 178	22 332	1 153	5.16
62570000 Réceptions		423	423	100.00
62600000 Frais postaux	342	540	198	36.68
62610000 Frais de téléphone	1 234	1 321	87	6.55
62620000 Frais internet	371	322	48	15.01
62700000 Services bancaires et assimilé	1 875	1 321	554	41.94
62810000 Cotisations oeca	1 908	1 764	144	8.16
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	827	721	106	14.70
63120000 Taxe d'apprentissage	72		72	
63130000 Taxe de formation	111	46	64	139.87
63350000 Taxe d'apprentissage		57	57	100.00
63510000 Impôts directs	645	618	27	4.37
REMUNERATIONS DU PERSONNEL	16 295	8 373	7 921	94.61
64100000 Rémunérations du personnel	16 295	8 373	7 921	94.61
CHARGES SOCIALES	7 514	3 699	3 815	103.15
64510000 Cotisations à l'urssaf	4 892	2 512	2 380	94.76
64530000 Cotisations aux caisses de ret	1 537	787	751	95.43
64800000 Autres charges du personnel	1 084	400	684	171.04
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	814	1 119	305	27.24
68110000 Dotations aux amortissements	814	1 119	305	27.24

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N 30/09/2018 12	Exercice N-1 30/09/2017 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
AUTRES CHARGES		0	0	100.00
65410000 Pertes sur créances de l'exerc		0	0	100.00
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	78 103	66 116	11 986	18.13
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	1 311	5 481	4 170	76.08
CHARGES FINANCIERES	529	245	284	116.16
66100000 Charges d'intérêts	529	245	284	116.16
CHARGES EXCEPTIONNELLES		3 746	3 746	100.00
67100000 Charges exceptionnelles gestion		1	1	100.00
67120000 Pénalités et amendes		30	30	100.00
67200000 Charges sur exercices antérieurs		3 715	3 715	100.00
IMPOTS SUR LES BENEFICES	118	228	110	48.25
69500000 Impôts sur les bénéfices	118	228	110	48.25
2 - BENEFICE OU PERTE (Produits - Charges)	664	1 262	598	47.40

SAS AACG

Exercice du 01/10/17 au 30/09/2018

ANNEXE n° 1

Nom de l'entreprise : **Aubert Audit Consulting Group**

Activité : **Expertise comptable**

Adresse :

5 rue Lormand

64100 BAYONNE

Annexe des comptes annuels

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

1-Règles et méthodes comptables

2-Engagements financiers et autres éléments significatifs

3-Notes sur le bilan actif

4-Notes sur le bilan passif

5-Détail des produits et des charges

Total du bilan : 81 316 €

Résultat (bénéfice) : 664 €

Les notes indiquées ci-après, font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établies par les dirigeants de l'entreprise

1 - Règles et méthodes comptables :

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables
- Indépendance des exercices
- Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- Le PCG 1999 approuvé par arrêté ministériel du 22 juin 1999
- La loi n° 83 353 du 30 avril 1983
- Les règles comptables :
 - 2000-06 et 2003-07 sur les passifs
 - 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs
 - 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements : ils sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée prévue ;
Matériel et outillage : 25 %
Matériel informatique : 33 %
- Stocks : prix de revient
- Créances : les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable

SAS AACG

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

ANNEXE n°2

2-Engagements financiers et autres éléments significatifs :

Engagements financiers

néant

Autres éléments significatifs :

néant

SAS AACG

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

ANNEXE n°3

3 - Notes sur le bilan actif :

3-1. Actif immobilisé

Tableaux cerfa des immobilisations (5) et des amortissements (6) ci-joints.

3-2. Provisions

Tableau cerfa des provisions (7) ci-joint.

4 - Notes sur le bilan passif :

4-1 capital social : 400 actions

Valeur nominale : 10 €

4-2 Etat des dettes

Dettes fiscales et sociales :	42 478
Comptes courants associés	20 688

5 - Détail des produits et charges :

5-1 charges :

Divers impôts	827
---------------	-----



AUBERT AUDIT CONSULTING GROUP

Serge AUBERT

Expert Comptable inscrit auprès de l'Ordre
des Experts Comptables de Bordeaux Aquitaine

Tél : +33 (0) 5 59 42 53 44

Mob : +33 (0) 6 85 40 33 96

Courriel : cab.aubert@wanadoo.fr

RAPPORT DE GESTION SAS AACG EXERCICE AU 30 SEPTEMBRE 2018

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire en application des statuts et de l'article L 227-9 du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2018, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Nous vous rappelons que les convocations à la présente assemblée vous ont été régulièrement adressées ainsi que tous les **documents** prévus par l'article 20 des statuts.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

L'entreprise a eu un chiffre d'affaires dans le courant de cet exercice en baisse de 8,39 % faute d'avoir eu des missions à l'international

EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

La société continue son action de prospection sur l'international dans des domaines de formation et d'expert sur des projets.

RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

- Le chiffre d'affaires hors tva. s'est élevé à 71 128 euros contre 77 647 euros sur l'exercice précédent;
 - La variation de stock s'élève à + 8 200 euros contre – 6 050 euros sur l'exercice précédent ;
 - Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 52 051 euros contre 51 111 euros sur l'exercice précédent ;
 - Le résultat d'exploitation ressort à 1 311 euros contre un bénéfice de 5 481 euros sur l'exercice précédent ;
 - Le montant des traitements et salaires s'élève à 16 295 euros contre 8 373 euros sur l'exercice précédent;
 - Le montant des charges sociales s'élève à 7 514 euros contre 3 699 euros sur l'exercice précédent;
- Compte tenu des résultats ci-dessus, et d'un impôt sur les sociétés de 118 euros, le résultat net est de 664 euros contre un bénéfice de 1 262 euros sur l'exercice précédent.

Au 30 septembre 2018, le montant du bilan est de 81 316 euros.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2018 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Le bilan et le compte de résultat figurent en annexe.

EXPERTISE COMPTABLE – AUDIT – GESTION – FORMATION ET CONSEIL EN ORGANISATION

AUBERT AUDIT CONSULTING GROUP – 5 rue Lormand – 64100 BAYONNE -

SAS au capital de 4 000 € – 753294990 RCS Bayonne – Identifiant TVA Intracommunautaire FR 31 753294990



AUBERT AUDIT CONSULTING GROUP

AFFECTATION DES RESULTATS

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à la somme de 664 euros de la manière suivante :

- Au report à nouveau : 664 euros

Le report à nouveau après incorporation de ces résultats sera créditeur de 10 234 euros.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

S'agissant du septième exercice social, il n'y a jamais eu de distribution de dividendes

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

Le Président :

SERGE AUBERT



AUBERT AUDIT CONSULTING GROUP

Serge AUBERT

Expert Comptable inscrit auprès de l'Ordre
des Experts Comptables de Bordeaux Aquitaine

Tél : +33 (0) 5 59 42 53 44

Mob : +33 (0) 6 85 40 33 96

Courriel : cab.aubert@wanadoo.fr

TEXTE DES PROJETS DE RESOLUTION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 SEPTEMBRE 2019

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la Présidence- , approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 Septembre 2018 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la Présidence quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice s'élevant à 664 euros de la manière suivante :

- Au report à nouveau 664 euros

Ledit report à nouveau après incorporation des résultats deviendra créateur de la somme de 10 234 euros.

L'assemblée générale prend acte qu'il s'agit du septième exercice social et qu'il n'a jamais eu lieu à distribution de dividendes.



AUBERT AUDIT CONSULTING GROUP

Serge AUBERT

Expert Comptable inscrit auprès de l'Ordre
des Experts Comptables de Bordeaux Aquitaine

Tél : +33 (0) 5 59 42 53 44

Mob : +33 (0) 6 85 40 33 96

Courriel : cab.aubert@wanadoo.fr

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 Septembre 2019

Le 30 Septembre 2019, à 11 :30 heures, les associés de la Société AACG se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, au 5 rue LORMAND 64100 BAYONNE, sur convocation faite par le Président.
Chaque associé a été convoqué - par lettre recommandée ou avec avis de réception.

Conformément aux dispositions statutaires, il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents - et les mandataires des associés représentés, à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

Monsieur Serge AUBERT préside la séance en sa qualité de Président de la Société.

Madame Natalia PETROVA AUBERT, présente et acceptant, représentant tant par elle-même que comme mandataires le plus grand nombre de voix, est appelée comme scrutateur.

Monsieur Patrice CORBON est désigné comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 360 actions, soit plus du - cinquième du capital social.

Le Président constate que l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- la feuille de présence à l'assemblée ;
- les pouvoirs des associés représentés par des Mandataires ;
- les copies des lettres de convocation adressées aux associés- et les récépissés postaux d'envoi recommandé ;
- le rapport du Président ;
- le texte des projets de résolutions proposées par le Président à l'assemblée ;

Puis le Président déclare que son rapport, les textes des projets de résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée et que la Société a fait droit aux demandes

EXPERTISE COMPTABLE – AUDIT – GESTION – FORMATION ET CONSEIL EN ORGANISATION

AUBERT AUDIT CONSULTING GROUP – 5 rue Lormand – 64100 BAYONNE -

SAS au capital de 4 000 € – 753294990 RCS Bayonne – Identifiant TVA Intracommunautaire FR 31 753294990

SP

PZ

N.P.



AUBERT AUDIT CONSULTING GROUP

de documents qui lui ont été adressées.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2018 et quitus au Président;
- Affectation du résultat;
- Rapport de gestion du Président au titre de l'exercice clos le 30 Septembre 2018;

Le Président donne lecture de son rapport- et de l'exposé des motifs des projets de résolutions présentés.
Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

Un débat s'instaure entre les associés.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président- , approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 Septembre 2018 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est - adoptée à l'unanimité des personnes présentes.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice s'élevant à 1664 euros de la manière suivante :

- Au report à nouveau 664 euros

Ledit report à nouveau après incorporation des résultats deviendra créateur de la somme de 10 234 euros.

L'assemblée générale prend acte que s'agissant du septième exercice social, il n'a jamais eu lieu à distribution de dividendes.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des personnes présentes.

EXPERTISE COMPTABLE – AUDIT – GESTION – FORMATION ET CONSEIL EN ORGANISATION

AUBERT AUDIT CONSULTING GROUP – 5 rue Lormand – 64100 BAYONNE -

SAS au capital de 4 000 € – 753294990 RCS Bayonne – Identifiant TVA Intracommunautaire FR 31 753294990

SD

PC

N.T



AUBERT AUDIT CONSULTING GROUP

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 12 heures trente.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président de l'assemblée
Serge AUBERT

Le Secrétaire
Patrice CORBON

Les Scrutateurs
Natalia PETROVA AUBERT



AUBERT AUDIT CONSULTING GROUP

Serge AUBERT

Expert Comptable inscrit auprès de l'Ordre
des Experts Comptables de Bordeaux Aquitaine

Tél : +33 (0) 5 33 47 82 22

Mob : +33 (0) 6 85 40 33 96

Courriel : cab.aubert@wanadoo.fr

Bayonne, le 15 Octobre 2019

Greffe du Tribunal de Commerce de Bayonne
BP 18180
64181 BAYONNE

RCS BAYONNE 753 294 990

Objet : dépôt des comptes annuels au 30 Septembre 2018

Messieurs,

Par la présente, je viens vous remettre les documents suivants :

- Rapport de gestion à l'assemblée générale
- Texte des projets de résolution
- Procès verbal de l'assemblée générale du 30 Septembre 2019
- Bilan 2017-2018 de la SAS AACG
- Annexes
- Chèque de 45,73 euro pour les frais de dépôt

Dans l'attente de votre accusé de réception, je vous prie d'agréer, Messieurs, mes salutations distinguées

Serge AUBERT